Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 61 (1999)

Heft: 1

Rubrik: ASETA; Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

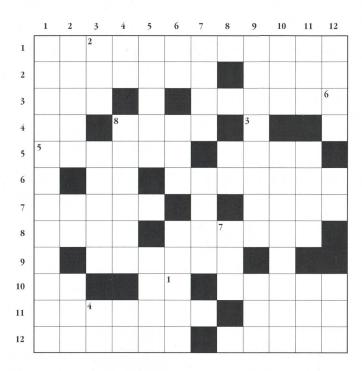
Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Remue-méninges TA 1/99

Horizontal: 1. Sans elle, les moteurs auraient de la peine à tourner. 2. Le cœur a les siennes. Sorte de ... perroquet! 3. Peut être suprême. Qualifie l'été au nord de l'Amérique. 4. Cale. Touchés. 5. Se bousculent sur une voie céleste. Nanti. 6. Participe plus que souriant. N'est plus privé. 7. Ville ou matière à bouchon. Greffe. 8. Capitale africaine. Réflexion. 9. Bien posée. 10. Prénom: Arturo. Avant nous. Petits, se mangent. 11. Mots de passe. Teinture provenant de la noix. 12. Pénétras. Il en faut plusieurs pour un appartement.

Vertical: 1. Employée zélée. 2. Peu courants. Prêtresse grecque. Fin de batracien. 3. Avoir, conjugué. Accent. Sur le calendrier. 4. Avant J.-C. Dresses en hauteur. Symbole chimique. 5. Oblige. Salon agricole très prisé. 6. Se suivent dans l'alphabet. Fatigué. Sans elles, bien des appareils seraient hors service. 7. Divinité égyptienne. Beaucoup. 8. Fleuve côtier français. Dans une cathédrale. 9. Attirées. Ceinture japonaise. 10. Pas là. Pas une mince affaire. 11. Appel. Grande famille italienne. Courant en montagne. 12. Heure de couvent. Double voyelle. Transpire.



Beaucoup d'entre vous s'y rendront prochainement...

La solution est à renvoyer jusqu'au 8 février à: Technique Agricole, Rédaction/Mots croisés, case postale, 5223 Riniken

Parmi les réponses justes, une combinaison ou une salopette ASETA sera tirée au sort. Solution du concours précédent: LOGICIEL

La gagnante est M^{me} Faeza Cardinaux, Les Vernes, Bouloz

1 2 3 4 5 6 7 8

Bulletin de commande pour vêtements ASETA

Combinaison 6	enfants, rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
Fr. 38.–/48.– 100% coton		Quantité								
Combinaison, rouge		Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 78.—	75% coton 25% polyester	Quantité								
Salopettes, rouge		Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
Fr. 58.—	75% coton 25% polyester	Quantité								
T-shirt gris chiné		Taille	S		M		L		XL	
Fr. 18.—	100% coton	Quantité	15					1		
Casquette, rouge		Quantité			à Fr. 4.—			avec élastique		
			1					1		

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Adresse:	Date/Signature:

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken (fax 056 441 67 31)

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Bühler, directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel Franca Stalé

Adhésion, abonnement, changement d'adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 441 20 22 Fax 056 441 67 31 Internet: www.agrartechnik.ch E-mail: red@agrartechnik.ch

Régie des annonces:

publimag

Publimag SA
Rue Etraz 4
1002 Lausanne
Tél. 021 317 83 83
Fax 021 317 83 99
Responsable: Andrea Piubel
ou
Publimag AG
Sägereistrasse 25
8152 Glattbrugg
Tél. 01 809 31 11
Fax 01 810 60 02
E-mail: info@publimag.ch
Responsable: Darko Panić

Imprimerie et expédition:

Vogt-Schild/Habegger Media SA Zuchwilerstrasse 21 Case postale 748 4501 Soleure Tél. 032 624 71 11 Fax 032 624 75 06 E-mail: p.jaberg@vsonline.ch

Production:

Katrin Brunner

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

Paraît 11 fois par an Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 55.– par an (2,3% TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA

Etranger: Fr. 75.- par an

Le numéro 2/99 paraîtra le 23 février 1999 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 3 février 1999

Technique Agricole au SIMA

C'est à Paris, au SIMA, que se rendront les lecteurs de Technique Agricole. Départ en TGV le dimanche 28 février, retour le mardi 2 ou le mercredi 3 mars, selon désir. Au programme, la visite d'une exploitation de 240 ha, située dans le bassin parisien.

Le Salon des machines agricoles aura donc lieu du 28 février au 4 mars, dans la périphérie nord de la capitale. Conjointement avec le **SIMAGENA**, qui regroupe les expositions spéciales sur la génétique, l'alimentation et l'état sanitaire des animaux et le **SIMAVIP**, spécialisé dans l'élevage intensif de volailles et de porcs, le **SIMA** recense un vaste choix de machines agricoles de provenances nationale et internationale et demeure le lieu privilégié de nombre développements et nouveautés.

Programme «3 jours»

Aller: le dimanche 28 février 1999

En TGV: Départ de Lausanne à 9.19 h, de Vallorbe à 9.53 h. Départ de Berne à 8.32 h, de Neuchâtel à 9.05 h. Correspondances: de Genève, (dép. 8.18 h), de Sion (dép. 7.52 h).

Arrivée à Paris, Gare de Lyon à 13.09 h

Grand **tour de ville** avec visite facultative de la Tour Eiffel, si le temps le permet.

Arrivée à l'hôtel: hôtel de classe moyenne confortable, situé dans le quartier des artistes, à Montmartre près du Sacré-Cœur et du centre-ville. Repas en commun.

Lundi 1er mars

La journée au SIMA: visite individuelle, aller et retour en métro et train rapide RER.

Le SIMA 99 attend plus de 160000 personnes et 1200 exposants venus de France et de l'étranger. 6 halles géantes, sans différence de niveau, permettent de s'orienter facilement: disposées en demi-cercle, l'espace situé devant ces halles donne accès au secteur des machines agricoles. Le public ne pourra manquer les grands fabricants de tracteurs et les Longliner

puisque ceux-ci sont placés à l'angle de chaque halle.

Mardi 2 mars

Visite d'une grande exploitation de 240 ha, à l'est de Paris, gérée par un couple suisse. Dotée de son propre parc de machines, la ferme produit du blé, de l'orge, des pommes de terre, des betteraves sucrières, du colza, des pois protéagineux ainsi que de la luzerne et des semis d'herbe.

Retour: départ du TGV, Gare de Lyon à 16.52 h

Arrivée: à Neuchâtel à 20.49h, à Berne à 21.22h, à Vallorbe à 20.13h, à Lausanne à 20.47h.. Correspondances pour Genève (arr. 21.34h), pour Sion (arr. 22.11h).

Programme «4 jours» (séjour prolongé)

Mercredi 3 mars

Visite du SIMA ou du SIA (Salon international de l'agriculture en ville de Paris), visite individuelle de la ville avec ses monuments, ses rues et ses musées.Départ du TGV, Gare de Lyon à 16.52h (arrivée, voir plus haut).



Programme «3 jours»: Fr. 585.— Programme «4 jours»: Fr. 670.— Le forfait par personne comprend:

- Le train, Paris, aller et retour, 2^e cl.;
 les réservations et les suppléments
 à partir de toutes les gares suisses.
- Le séjour en hôtel de classe moyenne, chambre double, bain/douche/WC, petit déjeuner.
- Une collation servie dans le train.
- Le repas du dimanche soir.
- Un grand tour de ville.
- L'entrée au SIMA, les billets de métro et de RER.
- La visite de l'exploitation le mardi dans la périphérie de Paris, avec repas de midi.
- L'accompagnement de Technique Agricole pendant tout le voyage.

Ne sont pas inclus dans le prix:

tous les autres repas, les boissons, les frais personnels, les suppléments de train sans abonnement ½ tarif (Fr. 30.—, 1^{re} classe sur demande) ainsi que les entrées pendant le tour de ville (Tour Eiffel), métro et RER le mercredi, le supplément pour chambre individuelle (Fr. 50.— par nuit) et l'assurance de voyage.

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Nombre minimum de participants: 40. Après la clôture des inscriptions, le 26 janvier, vous recevrez confirmation et facture, accompagnées de renseignements détaillés. Les conditions générales de voyages d'Agrar Reisen AG font foi. Elles sont conformes aux directives de la Fédération Suisse des Agences de Voyages.

Talon d'inscription «Technique Agricole» – Voyage au SIMA du 28 février au 2 ou 3 mars 1999

Nom:	Prénom	1:	Année de naiss.
Nom:	Prénom	1:	Année de naiss.
Rue, NPA, li	eu:		
Tél. privé/b	ureau:		
	chambre double Je so chambre indiv.	uis d'accord	de partager une chambre
Voyage:	□ 2° cl. □ 1° cl. □ avec ab □ non fumeurs □ fumeur		☐ sans abo demi-tarif
Départ de la	ı gare de:		
Programme	e: 🗖 «3 jours» 📮 «4 jours»		(→ □ Cocher votre choix)
Lieu/Date:	Signa	fure.	

tard: Technique Agricole, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

FR



Cette annonce fait office de convocation

Assemblée générale

Vendredi 29 janvier 1999, 13 h, Auberge de la Croix-Blanche à Vuippens

Ordre du jour:

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 mars 1998
- 2. Rapport d'activité 1998
- 3. Comptes de l'exercice 1998 et Rapport de révision
- 4. Fixation des cotisations pour 2000
- 5. Programmes des activités 1999
- 6. Divers

P.S. Les comptes de l'exercice 1998 peuvent être consultés auprès du gérant.

La partie officielle sera suivie d'une présentation des matériels pour la récolte de fourrage. A l'issue de cette assemblée, une collation vous sera servie.

Nous remercions les maisons suivantes pour leur soutien en 1998:

- Petrol-Charmettes SA, Fribourg
- Celsa Produits Pétroliers SA, Bulle-Fribourg-Romont
- Agro-Center Sense, Guin
- Interpetrol SA Agrola, Fribourg

JU



Assemblée générale

La section jurassienne de l'ASETA invite ses membres à se réunir le

jeudi 25 février 1999

Consultez le nº 2 de «Technique Agricole» pour les détails.

V N

liberté et patrie

Assemblée générale

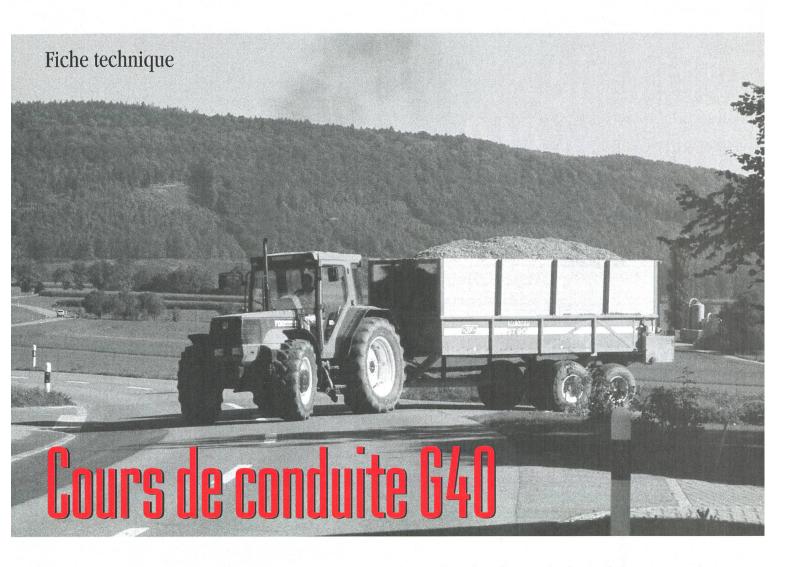
La section vaudoise de l'ASETA invite ses membres à se réunir le

jeudi 25 février 1999 à 13 h 30

au Restaurant du Stand de Vernand, à Romanel-sur-Lausanne.

L'ordre du jour figurera dans le nº 2 de «Technique Agricole».





Depuis le 1^{er} octobre 1998, les tracteurs agricoles sont autorisés à circuler à une vitesse maximale de 40 km/h. Celles ou ceux qui possèdent un permis de cat. G, permettant de rouler au maximum à 30 km/h devront, pour rouler à 40, participer à un cours homologué par l'Office fédéral des routes (OFROU).

Dans le cadre de la campagne «La sécurité d'abord!», l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture a élaboré le cours G40, sur deux journées. Celui-ci a été accrédité par l'Office fédéral des routes, après avoir rempli les directives exigées par ce service, soit des critères de méthodes propres à cette branche.

Les trajets sur route ne cessent d'augmenter et les distances de transport de s'allonger. Pour leur part, les tracteurs puissants disposent d'une importante capacité de traction et de levage. Une formation professionnelle et continue adaptée aux conductrices et conducteurs de véhicules agricoles se justifie de plus en plus et cela afin de les responsabiliser face aux risques élevés d'accident survenant à une vitesse supérieure.

De bonnes connaissances des règles de la circulation et des dangers, une habile maîtrise du véhicule et un tracteur techniquement au point sont les conditions premières qui facilitent l'exécution des travaux et des transports agricoles.

Le cours G40 offre aux jeunes et à toutes personnes qui le désirent — et sans permis spécifique — une formation complète qui les sensibilisera à la sécurité et aux particularités du trafic.

Annotation dans le permis de conduire

Après avoir suivi le cours avec succès, les responsables

- établissent une attestation
- envoient le permis au Service automobile cantonal
- ce service l'annote dans le permis
- L'annotation autorise la conduite d'un véhicule agricole à 40 km/h, avec le permis G et figure sous la rubrique «Décision de l'autorité» avec la remarque suivante: **«G40/date du report».**

Inscription et renseignements

Auprès de la gérance de votre section ou directement à:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture Ausserdorfstrasse 31 5223 Riniken

Téléphone 056 441 20 22 Fax 056 441 67 31

www.agrartechnik.ch e-mail: zs@agrartechnik.ch

Cours de conduite 640

Objectifs

- Maîtriser la théorie de base pour conduire les véhicules agricoles à moteur
- Bien connaître les caractéristiques du trafic agricole
- Etre habitué aux particularités du véhicule
- Savoir guider les véhicules agricoles dans le trafic agricole

Organisation et thèmes du cours

Ce cours se compose en majorité d'exercices pratiques; il se déroulera par petits groupes de 5 participants au maximum. Durée: 2 journées

- 1^{er} jour: rouler avec le tracteur
- 2º jour: une semaine environ après la 1^{re} journée, exercices avec tracteur et remorques

Les leçons «**Préparatifs à l'arrêt**» et «**Formation de base/manœuvrer**» se dérouleront sur des espaces en dehors des voies de circulation. Au chapitre «**Circuler sur des routes et places à faible trafic**», le degré de difficulté augmentera peu à peu. Les autres leçons sur le thème «**Circuler dans le trafic**» apprennent aux participants à rouler avec anticipation et encouragent un style de conduite défensif, démonstrations à l'appui. Dans l'«**Exercice final**» les participants appliqueront la matière apprise en dégageant les avantages d'une conduite défensive et avenante.









Cours régionaux

Actuellement — et tant en Suisse romande qu'outre-Sarine — les organisateurs procèdent à une reconnaissance des lieux afin que les participants au cours G40 ne doivent se déplacer de plus de 30 km. On peut obtenir des informations détaillées quant aux lieux et dates à l'adresse de la page précédente. Ces informations seront aussi publiées dans Technique Agricole, dans la presse agricole et sur le site Internet de l'ASETA: http://www.agrartechnik.ch



Conditions de participation

- Permis G valable (ou catégorie supérieure), âge minimum 14 ans
- Tracteur (vitesse-maximum 30 ou 40 km/h) et pour la 2º journée de cours, une remorque d'un poids minimum garanti de 3,5 t. Ces véhicules devront être mis à disposition par les participants eux-mêmes
- Equipement des tracteurs et remorques selon les directives de la Loi sur la circulation routière. Au cas contraire, le cours ne peut avoir lieu.

Convocation

Après s'être inscrits, les participants recevront une convocation. Cette dernière leur accorde, dans le cadre des exercices, le droit de conduire un tracteur agricole à 40 km/h sur le trajet le plus court entre le domicile et le lieu du cours. Documents à présenter: le permis de circulation et le permis du conducteur (contrôle antipollution compris) ainsi que la convocation.

Des tracteurs sûrs

Avant le cours, il est indispensable de tester l'équipement technique du tracteur, de réparer les dommages éventuels et d'avoir effectué les travaux d'entretien.

Contrôler le tracteur

- Vérifier la propreté des rétroviseurs extensibles
- Tester l'installation électrique
- Examiner les clignotants et les feux arrière

Contrôler la remorque

- Vérifier le poids garanti de la remorque (min. 3,5 t)
- Tester l'installation électrique
- Examiner les clignotants et les feux arrière
- Frein de service









Enseignement professionnel

Les instructeurs sont en possession du permis de la catégorie II (moniteur pour poids lourds). Les manœuvres exercées avec les tracteurs et les trains agricoles leur sont familières et leur formation répond aux critères exigés pour l'enseignement en petits groupes.

Encadrement

- 5 participants par groupe au maximum
- Contact permanent entre le conducteur et l'instructeur pendant les exercices
- Sécurité assurée grâce aux gilets de couleur réfléchissante, véhicules marqués par «Cours de conduite»
- Trajets reconnus et autorisés par les communes
- Repas de midi organisé par les instructeurs



